

# DÉBAT PUBLIC SUR UN PROJET DE NOUVEAUX REACTEURS NUCLEAIRES A GRAVELINES

## Compte-rendu intégral Mardi 26 novembre 2024

---

**SALLE/ADRESSE :** Cinéma Sportica / Gravelines

---

**PARTICIPANTS :** 70 participants dans la salle

---

**DÉBUT > FIN :** 18h à 20h30

---

### Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	Luc MARTIN	CPDP
Mme	Vanessa HAUSTEIN	CPDP
Mme	Anne-Sophie FOURNIER	CPDP
M.	Paul GALLI	CPDP

### Intervenants :

M.	Antoine MENAGER	EDF
M.	François MAILLARD	RTE
M.	Sébastien TURCK	Professeur du lycée du Noordover
M.	Matthieu CABANES	Réalisateur du film

**M. Paul GALLI - CPDP**

Bonsoir à tous. Nous allons pouvoir commencer. Je laisse les dernières personnes s'installer. Merci à tous d'être présents ce soir. C'est la première édition du ciné-débat dans le cadre du débat public EPR2. Nous allons commencer cette soirée par des petits mots introductifs par Monsieur Luc MARTIN, le président du débat, suivis par Monsieur MENAGER et Monsieur MAILLARD qui représentent les maîtres d'ouvrage, RTE et EDF.

Au niveau du déroulé de la soirée, une fois les mots d'introduction faits, nous passerons une première vidéo présentée par EDF sur le projet, qui vous présentera ce projet d'envergure. Nous aurons ensuite le documentaire réalisé par la commission nationale et les étudiants du lycée du Noordover, suivi d'un dernier film par EDF qui est la présentation du grand chantier qui s'est déroulé en Angleterre, à Hinkley Point. Monsieur MARTIN, je vous laisse faire votre mot d'accueil.

**M. Luc MARTIN – CPDP**

Mesdames, Messieurs, bonsoir. Ravi de vous accueillir. Luc MARTIN, je suis le président de l'équipe du débat public mis en place par la Commission nationale du débat public. La Commission nationale du débat public est une autorité administrative indépendante qui est chargée de garantir un droit fondamental, votre droit à vous, à chacun de nous, d'être informés chaque fois qu'un projet important et impactant pour l'environnement est susceptible de se mettre en place. Dans le cas présent, nous sommes donc chargés de vous garantir la meilleure information possible sur ce projet, de recueillir l'ensemble de vos questions, de vos suggestions, et surtout s'assurer que vous obteniez une réponse à chacune de vos questions. C'est ainsi que ce programme de débat a débuté le 17 septembre dernier et va se poursuivre jusqu'au 17 janvier prochain. Au-delà, nous rendrons compte de chacune de vos questions, de chacune de vos interpellations afin de les porter dans un bilan qui sera soumis aux deux maîtres d'ouvrage, EDF et RTE, afin qu'ils y répondent.

Cette séance de ce soir dont je me félicite de l'organisation et du travail des étudiants que nous allons partager ensemble est un maillon fort de ce débat. Je me réjouis de le partager avec vous ce soir. Monsieur MENAGER, quelques mots peut-être ?

**M. Antoine MENAGER – EDF**

Très court. Bonsoir à toutes et tous. Merci, Monsieur MARTIN. Moi aussi je suis très impatient de ce que l'on va faire ce soir. C'est vrai que cela fait plus de deux mois que nous sommes en débat et il y a des modalités assez classiques par moment. Il y en a des fois des plus originales. Ce soir, je l'attends avec impatience, surtout que nous avons été interviewés à un moment. J'attends de voir la photo d'ensemble. C'est vraiment le grand moment, puis la séance de questions-réponses.

C'est vrai qu'il y a deux petits films qui présentent le projet avant et après qui vont ouvrir. Je crois que l'essentiel est le travail qu'ont fait les jeunes et que nous sommes impatients de découvrir. Le petit film c'est le classique, mais qui vous permet de vous projeter dans ce que pourrait être le chantier des EPR2 de Gravelines s'il se fait. Vous aurez d'autres moyens de le retrouver.

Après, comme cela a été dit en introduction, ce n'est pas au passé. C'est le présent. Il y a un grand chantier à peu près équivalent à ce qui pourrait se passer à Gravelines, si le projet se fait, en Grande-Bretagne, que nous avons visité avec une partie de la commission. Ce sont des images qui datent de l'été dernier. Mais souvent, quand on parle du pic du chantier de Gravelines où il pourrait y avoir 8000 personnes, cela vous donne une image de ce que cela pourrait être. Ce n'est pas plus que ça. Cela ne dure pas très longtemps. L'essentiel c'est le film fait par les jeunes que nous allons voir, et je suis très impatient de voir cela.

**M. Luc MARTIN – CPDP**

Monsieur MAILLARD, quelques mots sur le projet RTE ?

**M. François MAILLARD – RTE**

Bonsoir à tous. Je suis le représentant de RTE. RTE c'est le Réseau de Transport d'Électricité. On est co-maître d'ouvrage pour la composante du raccordement électrique des EPR2 Gravelines. Je suis aussi impatient. Quand j'ai vu qu'il y avait au programme un ciné-débat au tout début du débat, je me suis dit : « Ouuh là, c'est peut-être un peu ambitieux. » On se demandait dans quoi ils s'emmenaient. A la réunion coûts et délais, je me souviens avoir parlé avec certaines personnes qui ont contribué au film. Ils m'ont dit à ce moment-là qu'ils avaient déjà commencé à dérusher et à monter, et qu'ils avaient 1h15 d'images. Là, j'ai commencé à me dire que c'était sérieux et impressionnant. Du coup, je suis présent et impatient de découvrir ces images.

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Bien sûr que c'est sérieux. Nous allons regarder ensemble maintenant. Place au cinéma.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci à vous et merci à tous d'être présents ce soir. On a oublié de se présenter. Nous sommes l'équipe du secrétariat, composée de trois personnes : Anne-Sophie FOURNIER, Paul GALLI, et moi-même, Vanessa HAUSTEIN. Nous sommes là pour nous assurer que le public a accès au débat. À l'issue de la séance, nous aurons une séance de questions-réponses au cours de laquelle vous pourrez poser toutes vos questions à la fois au maître d'ouvrage et au président du débat, ainsi qu'aux étudiants qui sont présents dans la salle. Sans plus tarder, nous allons lancer le film et nous retrouver dans une petite heure pour continuer notre soirée ensemble.

*Diffusion d'un film.*

### **M. Paul GALLI - CPDP**

Je vais inviter les élèves ayant participé au film, et j'aimerais qu'on leur réserve un tonnerre d'applaudissements pour les féliciter en tout cas du travail, leur professeur également et, si possible, Mathieu et Pauline. Si vous pouvez vous lever, s'il vous plaît. Si on peut avoir une petite photo de groupe et on les réapplaudit, s'il vous plaît.

Je vais vous inviter Monsieur MAILLARD, Monsieur MARTIN, et Monsieur MENAGER à revenir sur scène pour la petite session de questions-réponses, s'il vous plaît.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Il y a des micros dans la salle. On va donc inviter les personnes qui auraient des questions à poser, aussi bien au maître d'ouvrage qu'au président de la commission du débat, ou aux élèves aussi, à poser vos questions, et il y a des micros dans la salle. Nous attendons avec impatience vos questions.

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Le plus difficile, c'est la première question. Après ça vient tout seul.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Peut-être que vous pouvez vous présenter, Monsieur.

### **M. Xavier VILAIN – Intervenant dans la salle**

Oui, il n'y a pas de soucis. Xavier VILAIN des Amis de la Terre de Dunkerque. En fait, je vais m'adresser pour une fois – puisque je suis là à chaque réunion – aux lycéens. Déjà, je voudrais transmettre un message de deux personnes : Nicolas FOURNIER du collectif Stop ÉPR, et de l'ADELFA, qui, malheureusement, pour des raisons personnelles, ne peut pas être là ce soir, mais qui tient à vous remercier pour le film, et également excuser l'absence de Pauline BOYER de Greenpeace France, qui elle, a des contraintes d'agenda. Elle est à Paris, comme vous le savez, mais qui, de la même façon, souhaitait vous remercier.

Ma question aux lycéens. J'ai remarqué dans le film, il y a des moments très sympathiques avec beaucoup de sourires. Ça fait vraiment plaisir. Mais il y a aussi beaucoup de moments de gravité, d'inquiétude et d'interrogation. Je voudrais savoir : il y a notamment – alors je sais plus qui, désolé – une élève, je crois, qui dit « On sera la première génération à vivre avec ça. » Dans le film, j'ai l'impression que vous avez quand même réalisé que ce n'est pas une génération, mais plusieurs générations, la vôtre, en tout cas pas la mienne, ni celle des personnes qui sont intervenues là, mais c'est votre génération, votre jeune génération, et vos enfants, donc les générations après, qui vont avoir à gérer ces EPR, puis leur démantèlement et puis les déchets qui vont rester.

Il y a le Monsieur de la SFEN, qui dit : « On vous laisse ça, puis vous allez peut-être trouver une solution. » C'est un sacré pari. En tout cas, on ne sait pas comment la planète va évoluer, on ne sait pas si on doit trouver une technologie pour gérer ces déchets. Donc, je voulais savoir, vous les lycéens, est-ce qu'après ce film, vous n'avez pas des inquiétudes fortes qui sont restées, sur tous ces impacts (déchets, l'évolution du territoire, les problèmes de radioactivité, etc.) ?

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci. On va peut-être inviter un des lycéens à répondre, à faire un commentaire ou une remarque sur les propos de Monsieur VILAIN, ou même à plusieurs.

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Oui, vous pouvez être plusieurs à exprimer un point de vue possiblement différent.

### **M. Léo COULON – Élève de terminale, lycée du Noordover**

Je me présente. Je m'appelle Léo COULON.

**M. Yonis CHRISTIAENS – Lycéen participant à la réalisation du film**

Moi, c'est Yonis CHRISTIAENS.

**M. Léo COULON – Élève de terminale, lycée du Noordover**

C'est vrai qu'on a eu des inquiétudes au début et tout au long de notre aventure. On en a eu beaucoup moins, parce qu'on a eu des réponses à nos questions, même si on a quand même certaines inquiétudes, par exemple sur la gestion des déchets. C'était ça les principaux, ou aussi, par exemple, le risque d'explosion de la centrale. C'était ces risques qui étaient mis au-devant de la scène.

**M. Yonis CHRISTIAENS – Lycéen participant à la réalisation du film**

Je suis d'accord avec lui. C'est vrai. Moi aussi, j'avais des inquiétudes au début. En plus, je ne m'y connaissais pas tant, mais c'est vrai que tout au long du court-métrage, au fur et à mesure, on a eu des réponses qui nous ont aidés à tout comprendre et à être rassurés sur certains points. Je ne peux pas dire que je suis totalement rassuré aussi, parce que le risque zéro n'existe pas. On a eu quand même une des réponses et on est beaucoup plus informés maintenant.

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci. Est-ce que, peut-être l'un de Monsieur MENAGER ou Monsieur MAILLARD voulait interagir avec nos étudiants ? Monsieur MARTIN, pardon.

**M. Luc MARTIN – CPDP**

Je voudrais dire que j'ai été touché quelque part dans le film, parce que quand on organise ces débats, on insiste auprès du maître d'ouvrage pour qu'il ait le langage le plus clair, le plus transparent. On essaye de faire des choses claires et, en fait, votre réaction, quand vous êtes arrivé à la première réunion, c'est dire : « C'est très technique, on n'y comprend rien. » Alors, on se dit : « Qu'est-ce qu'on a loupé ? » Quelque part, ça m'interpelle beaucoup parce que c'est tout l'objectif inverse qu'on souhaite avoir. Cela me touche pour de prochaines missions, il faut vraiment qu'on fasse encore plus d'efforts pour être le plus transparent possible. Je ne sais pas, Monsieur MENAGER, si vous voulez compléter ou préciser des choses.

**M. Antoine MENAGER – EDF**

Moi, je veux juste le micro. Je vous ai dit tout à l'heure que j'étais impatient. Vous ne m'avez pas déçu, franchement, félicitations. C'est remarquable. J'avais vu la bande-annonce. J'ai vu quand vous étiez venu filmer. On voit le chemin que vous avez fait. Franchement, c'est super. Bravo.

**M. François MAILLARD – RTE**

Je partage complètement. Je trouve que dans le film, on voit ce cheminement que vous avez pu avoir et l'évolution de vos questionnements. Ça m'amène une question, peut-être à votre professeur qui vous a suivi. Ça m'intéresse d'avoir son avis sur comment il a vu les étudiants évoluer par rapport à tout ça. Pour une fois que je peux poser une question. D'habitude, c'est plutôt le contraire, mais ça m'intéresse.

**M. Paul GALLI - CPDP**

Allez-y, si vous pouvez vous lever.

**M. Sébastien TURCK – Professeur du lycée du Noordover**

Merci beaucoup. Le challenge, c'était la neutralité. Ça, c'est clair. Il ne s'agissait pas à la fin d'avoir un avis pour et d'avoir un avis contre. Il s'agissait de recueillir la parole et je pense qu'ils y sont arrivés. Mon projet n'est pas un projet scolaire, c'est un projet de la CNDP qui m'a été proposé par la société Rouge Vif employée justement par la CNDP. Je vous avoue qu'au début, j'étais plutôt inquiet, parce que je connais mes élèves. Ils sont en spécialité cinéma audiovisuel. Ils ne sont pas en spécialité sciences physiques. Je sais ce qu'est un élève de 17 ans. J'ai eu 17 ans et je savais combien je n'y connaissais rien à 17 ans dans toutes ces affaires-là. Donc, je me disais que, quelque part, il y avait du boulot et que, de toute façon, il ne s'agissait pas non plus d'être le spécialiste du nucléaire dès le départ. C'est ce que dit très bien Louis à un moment donné. Il dit qu'il ne se sent pas légitime à poser des questions. En fait, il l'est parce que, justement, c'est un citoyen comme les autres et qu'il va forger son opinion petit à petit. J'espère avoir répondu à votre question. Je vous remercie.

**M. Luc MARTIN – CPDP**

D'autres questions peut-être ? Vous pouvez rester.

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Oui, Monsieur, dans le fond, au dernier rang.

### **M. Vincent LEUREGANS – Intervenant dans la salle**

Moi, c'est Vincent LEUREGANS. Je travaille à la ville de Gravelines. Déjà, je voudrais excuser les élus de Gravelines qui sont pris pour le conseil municipal et qui n'ont pas pu se déplacer.

Par contre, j'échange en ce moment avec Monsieur le Maire qui est au conseil municipal, mais qui a pu échanger avec moi sur le film qui est vraiment très intéressant, parce que, je vous le dis, nous – là je le dis à titre personnel – avec ma collègue, c'est la même chose. En fait, on galère tous les jours à toucher de vrais gens sur les questions du débat. On a plein de réunions. On organise des tas d'animations pour essayer de toucher les habitants sur la question du débat, et vous avez réussi à le faire.

Ce que vous propose Monsieur le Maire – et c'est une question que je voudrais vous poser – est-ce que vous seriez d'accord pour faire un visionnage de votre film aux différents collèges de Gravelines et alentour dans le cas du débat ?

### **M. Sébastien TURCK – Professeur du lycée du Noordover**

Merci. La question est à poser à la CNDP. La question est à poser à la société Rouge Vif. Pour ce qui me concerne, évidemment. Ce n'est pas à moi de donner une réponse. Peut-être que Matthieu et Pauline peut venir sur scène. Vous êtes quand même les réalisateurs.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Matthieu peut-être pour que les gens puissent avoir aussi votre ressenti par rapport à cette séance. Comment vous avez effectivement trouvé et identifié les étudiants ? Pourquoi le collège de Noordover ? Cela peut être intéressant pour le public ici ce soir d'avoir votre ressenti et aussi d'excuser votre collègue qui n'est pas avec vous et qui est co-directeur du documentaire.

### **M. Matthieu CABANES – réalisateur du film**

Je crois que beaucoup de choses ont été dites déjà. Je voulais surtout remercier Sébastien et tous les élèves qui ont été extra. On savait que c'était super, mais vraiment, à ce point-là, c'est quelque chose. Je voulais profiter de ce moment pour les remercier. La question était ?

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Pourquoi Noordover ? Quelle était l'expérience ? Quelles ont été les plus grandes difficultés que vous avez rencontrées ? C'est un tournage qui s'est fait – il faut le savoir quand même – en cinq semaines, montage inclus. D'habitude, vous m'avez dit, juste avant la séance, que c'était cinq semaines plus cinq semaines de montage.

### **M. Matthieu CABANES – réalisateur du film**

Au minimum, normalement, c'est cinq semaines de tournage, cinq semaines de montage. Il y a quand même un moment qui est consacré au mixage, à l'étalonnage. Tout a été fait dans un temps très réduit et les élèves, justement, sont venus. C'était le volontariat. La plupart des scènes ont été tournées pendant les vacances. Ils sont venus en bus. Ils ont fait une heure de bus. C'était incroyable. On ne pensait pas que ça allait avoir un tel succès auprès d'eux. Ils m'ont bluffé. Ils ne sont pas journalistes, donc on ne les a pas aidés, mais on les a un petit peu amenés vers des thèmes, etc. Puis, à la fin...

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Ils étaient spécialistes de l'implantation. Ils ont une vision aujourd'hui. Ils sont prêts à participer au débat.

### **M. Matthieu CABANES – réalisateur du film**

L'idée principale de ce film est de mettre en avant les grands enjeux du débat, et aussi on voulait avoir un documentaire sur l'évolution vers la citoyenneté avec donc des jeunes du territoire qui vont vivre potentiellement avec ces deux réacteurs. Ce sont des jeunes qui ont 17 ans et qui vont avoir bientôt 18 ans, et qui se dirigent vers la citoyenneté. C'était ça un peu le sous-texte du documentaire. De grands enjeux.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Et du coup, peut-être pour reprendre la question : comment ont été identifiés justement les étudiants de Noordover, et pas forcément de Gravelines, ou pourquoi pas un collège de Gravelines ? Y a-t-il une raison ?

### **M. Matthieu CABANES – réalisateur du film**

Pour tout vous dire, Marco, mon co-réalisateur, fait de la fiction et travaille avec Sébastien depuis de nombreuses années. Chaque année, ils font un atelier ensemble avec les élèves quand ils sont en première. Marco connaissait tout le monde, Sébastien évidemment, et aussi les élèves. Ce rapport de

confiance était déjà là. En fait, c'était un hasard complet, et on a fait le rapprochement. C'est comme ça qu'on a écrit ce documentaire.

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci beaucoup. Est-ce que peut-être il y a d'autres questions ? Profitez. Alors oui, dans le fond, Monsieur, puis madame ou Madame puis Monsieur.

**M Thomas PEYRE - Agriculteur**

Bonjour. J'avais une question vis-à-vis de l'explication de la part de la professeure de physique-chimie. Est-ce que ça a été coupé au montage ? J'ai été curieux de savoir si, dans la suite de son explication, elle a expliqué que ce processus jusqu'à générer l'électricité. Ça, c'est une chose. C'est ce qui est recherché dans le processus. Maintenant, la part de déchets : est-ce qu'elle en a seulement parlé ? Et est-ce qu'elle a parlé de ce qu'on en fait ?

J'ai une deuxième question. La personne de Greenpeace a évoqué le fait que, effectivement, c'est la consommation d'électricité et la consommation à venir qui augmenterait et qui serait aussi peut-être à remettre en cause. J'ai une question là-dessus. Est-ce que cela a été un choix de la part du groupe de ne pas poursuivre une réflexion sur à quoi pourrait ressembler notre monde, en tout cas notre société, ici dans notre territoire avec une réorganisation peut-être des déplacements ou des usages habituels d'aujourd'hui pour se questionner et dire que ce projet vient là par rapport à une société dans laquelle on est façonné ? Est-ce que l'on réfléchit à comment on ferait si on utilisait moins d'énergie pour vivre ?

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci beaucoup. Pour la première question, donc le coupage ?

**M. Matthieu CABANES – réalisateur du film**

L'idée de cette séquence était simplement... On a fait la visite de la centrale à la toute fin pour des raisons de sécurité. C'était compacté sur un mois, donc il faut un certain temps pour avoir les autorisations. Il fallait qu'au début du film on ait une explication de comment fonctionne une centrale nucléaire. Donc, c'était ce but pédagogique. Je ne me souviens pas qu'on ait abordé la question des déchets à ce moment-là. L'idée, c'était de comprendre un peu le fonctionnement de la centrale.

**M Thomas PEYRE - Agriculteur**

Pour moi, cela fait partie du fonctionnement. Si je pose cette question, c'est parce que j'imagine que là c'est mis en image. Mais je m'interroge sur quand on explique dans le milieu scolaire comment fonctionne une centrale nucléaire, est-ce que la partie déchets fait partie du cours ou est-ce qu'elle est juste zappée ? C'est ma question.

**M. Matthieu CABANES – réalisateur du film**

La question des déchets est traitée dans le film. Après, pour ce qui est de l'école, je ne sais pas.

**M. Sébastien TURCK – Professeur du lycée du Noordover**

Disons que le film, c'est un documentaire qui répond à une écriture. Alors, évidemment que ma collègue de sciences physiques, quand elle aborde le sujet du nucléaire, elle aborde la question des déchets. C'est évident. Elle ne l'a peut-être pas fait dans le cadre de ce film-là, parce que le temps est réduit. Ça rentre dans le cadre de l'écriture. La question des déchets rentre de toute façon dans ce documentaire à différents moments.

**M. Léo COULON – Élève de terminale, lycée du Noordover**

Vous ne vous souvenez peut-être plus, mais on l'a abordé. Elle a fait toute une explication sur comment fonctionne une centrale nucléaire. Puis après, on ne l'a pas mis dans le film, mais on avait fait un tableau avec ce qui est bien et ce qui n'est pas bien par rapport à une centrale nucléaire. Ensuite, tous les élèves ont dit leurs idées et on a tout mis, etc. Évidemment qu'on a abordé le sujet des déchets.

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci, on va prendre une autre question. Pour la deuxième question, on va se tourner vers Monsieur MENAGER sur la réponse à Greenpeace sur l'emplacement de la centrale.

**M. Luc MARTIN – CPDP**

Est-ce que le sujet de la sobriété énergétique a fait partie de vos réflexions ou des échanges que vous avez pu avoir ?

### **M. Léo COULON – Élève de terminale, lycée du Noorderover**

On en a parlé au maire de Gravelines. On a découvert le terme de sobriété énergétique lors du premier débat, où l'on ne comprenait pas grand-chose. C'est à partir de ce moment-là qu'on a commencé à étudier le sujet à plein d'acteurs. Je pense à Nicolas FOURNIER, on en a discuté, au maire de Gravelines, EDF. Le sujet a été proposé.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

D'autres questions peut-être dans la salle ? On va peut-être revenir vers les étudiants. Madame sur le devant, s'il vous plaît.

### **Mme Muriel BOSELLI – Intervenante dans la salle**

Bonjour, Muriel BOSELLI. Je suis journaliste pour Montel News. C'est une agence basée à Paris. J'ai une question concernant le fait de construire finalement ces deux EPR sur un polder. Je voulais savoir pourquoi Gravelines avait été choisie. Pourquoi Gravelines plutôt qu'un autre site peut-être moins exposé au changement climatique ?

L'histoire de Pauline BOYER de Greenpeace aborde le fait que, en cas de grosse tempête mélangée avec une marée importante, on pourrait imaginer que la centrale serait complètement inondée. Comment est-ce qu'EDF réagit à cela ? Qu'est-ce que vous proposez pour que ça n'arrive pas et comment est-ce que vous pouvez être sûr que ça n'arrivera pas ?

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Je fais une parenthèse avant de passer la parole à Monsieur MENAGER. Sur le sujet de la submersion marine qu'évoque l'association Greenpeace, on lui a proposé de mettre en ligne son étude sur le site internet du débat, et il est donc ouvert à l'analyse de chacun et éventuellement à des réactions, puisque c'est l'objet du débat, bien sûr.

### **M. Antoine MENAGER – EDF**

Puis, Monsieur MARTIN, sous votre contrôle, il y a une séance quand même dédiée le 10 décembre avec une première partie, un webinaire d'experts justement sur cette controverse de quelle sera la montée des eaux ? Et le soir, une séance publique. Je pense que là, on va vraiment développer. En même temps, je suis toujours prêt à répondre aux questions qu'on me pose, mais je veux aussi qu'on laisse la primeur aux étudiants. Donc, je vais essayer de faire court.

Deux mots : anticipation, adaptation. Aujourd'hui, dans la conception de nos EPR2, on prend en compte – on l'a un peu entendu dans le film – les hypothèses les plus sévères qui font consensus scientifique aujourd'hui, des scénarios du GIEC et ça a été dit d'ailleurs, qui sont pire à chaque fois. On a pris les derniers GIEC 6, qui intègrent un mètre de montée des eaux à l'horizon 2100, mais ça, c'est la provision en plus pour avoir une marge. Mais on prend en compte le coefficient de marée le plus élevé, on prend en compte les phénomènes de tempêtes les plus extrêmes. Globalement, ça amène à un niveau cumulé avec un mètre au changement climatique, ça amène à peu près à 8 mètres. Et donc, on se prend trois mètres de marge et on va caler la plateforme des EPR2 à + 11 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ça, c'est l'anticipation.

Après on dit : on est en 2024. Faire un pari sur ce que sera le climat en 2100 est un peu osé, donc on prend ce qu'il y a de plus sévère aujourd'hui. Par contre, on sera capable d'adapter. De toute façon, c'est la réglementation française. Tous les 10 ans, on doit faire la démonstration qu'on est conforme aux normes les plus sévères, qui tiennent compte du retour d'expérience des accidents. La centrale actuelle de Gravelines, elle le prouve et elle le montre. Elle a fait cette d'adaptation. Si cet EPR2, dans les décennies à venir, 2070, 2080, 2090, il faut rehausser, on le fera.

On le développera. Mais anticipation, adaptation, c'est bien ça notre ligne de conduite.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci beaucoup. Une question de Monsieur étudiant sur le côté, s'il vous plaît.

### **M. Enzo NATHAN – Etudiant au lycée du Noorderover**

Bonsoir. Enzo NATHAN, étudiant au lycée du Noorderover. Dans le documentaire, on a vu que le projet EPR2 répondait aux futures consommations des gigafactory qui allait s'installer dans le Dunkerquois, mais aussi à la décarbonation des entreprises. Est-ce que d'autres solutions ont été envisagées ou sont envisageables pour répondre à ces problématiques ?

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci beaucoup.

### **M. François MAILLARD – RTE**

Bien, c'est peut-être une question pour RTE, pas dans le sens raccordement, mais dans le sens où on fait aussi des études sur les mix de production électrique et les scénarios de consommation électrique.

Il y a une chose qui est importante dans ce que vous avez dit, puisque, en fait, les gigafactory s'installent maintenant, alors que les EPR vont arriver plus tard, et donc on peut se poser la question. Finalement, c'est maintenant tout de suite qu'on a besoin de l'électricité. Donc, ça, c'est vrai. Après, aujourd'hui, on a déjà des zones de production. En France, on développe d'autres types de production, du renouvelable. Les études que l'on a faites sont sur des scénarios à échéance 2050. Quand je parlais des différents scénarios, c'est 2050. Dans les six scénarios qu'on a faits, il y en a trois qui sont avec pas de nucléaire et les trois autres avec du nouveau nucléaire. En fait, c'est une histoire de curseur.

Quand on a fait ces études, notre idée est de dire que tous ces chemins sont possibles. Après, ce n'est pas à nous – RTE – de décider quel chemin on doit prendre. C'est une décision plutôt politique. Mais nos études ont permis d'éclairer le débat et de faire prendre position aux politiques qui ont été prises depuis. Puis, il y a aussi une concertation en ce moment sur la politique énergétique.

Je ne sais pas si j'ai répondu à la question. Ce qu'on disait, c'est que plusieurs scénarios sont possibles, dont des scénarios alternatifs au nucléaire. Néanmoins, les scénarios avec nucléaire ont certains avantages. On parlait des coûts. Il faut avoir une réflexion long terme aussi, parce que les usages électriques se développeront. L'échéance de 2050 est importante par rapport à la neutralité carbone que l'on souhaite atteindre.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci. Madame dans le fond.

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Madame qui est venue visiter le site d'EDF aujourd'hui d'ailleurs.

### **Mme Marie PELTIER – Agricultrice**

Bonjour. Je m'appelle Marie. On habite à Beaubourg. Merci pour votre travail. Il y a de belles images. Il y en a une qui m'a marqué. Vous avez filmé un panneau marqué : « Ne pas marcher sur la dune. » Vous savez tous pourquoi il ne faut pas marcher sur les dunes ? Parce qu'il faut protéger ces dunes, ces environnements qui sont très fragiles. Vous avez vu les images de terrassement. Vous voyez ce qu'on en fait.

Alors la question que j'ai envie de poser. Je ne veux pas de réponse, forcément, je veux juste que vous y réfléchissiez. C'est pourquoi on fait ça, pourquoi on a besoin de ces énergies-là ? On a construit une usine qui s'appelle Clarebout pour faire des frites surgelées. S'il faut de l'électricité pour surgeler des frites pour les envoyer au Chili ou en Chine, est-ce que c'est vraiment la peine ?

S'il faut détruire des dunes pour mettre ArcelorMittal pour construire de l'acier, pour construire des centrales, pour construire d'autres usines... On construit d'autres usines qui ont besoin de plus d'électricité pour produire encore de l'acier pour produire d'autres usines.

Voilà, je pose juste la question du sens de tout ça et du lien entre tout ça. Merci d'y réfléchir. Vous l'avez dit dans votre documentaire. Il y en a plusieurs d'entre vous qui l'avez soulevé dans le documentaire. Merci pour ça. Continuez.

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Merci. La question vous est posée pour réfléchir, pas forcément pour répondre, si j'ai bien compris. Voulez-vous répondre ou continuer à réfléchir ?

### **M. Léo COULON – Élève de terminale, lycée du Noordover**

On va réfléchir à tout ça.

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

D'accord.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

S'il vous plaît, un micro pour Madame sur le devant.

### **Mme Dominique DUVAL – Intervenante dans la salle**

Bonsoir, Dominique DUVAL. Je suis voisine proche, très proche même de la centrale, puisque j'habite dans le périmètre des 2 km. Tout d'abord, je voudrais féliciter ces jeunes, parce que votre film est vraiment super, et vous remercier, parce que je dirai que le débat public commence enfin. J'ai

participé à quasiment toutes les réunions qui ont eu lieu, et de débat, je n'en ai jamais vu. Ce sont peut-être des réunions d'information, mais certainement pas du débat. Vous, vous avez été chercher vraiment les préoccupations, la parole des différents acteurs du territoire, des habitants, et vous l'avez mis sur la table. Merci pour ça.

Je déplore assez régulièrement, quand je viens dans vos réunions, le manque de Gravelinois. Ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas préoccupés de ce qui va leur arriver dans les prochaines années. C'est qu'ils s'interrogent autrement et dans d'autres lieux. Ils se disent : « De toute façon, c'est fait. Donc il n'y a pas vraiment de débat. » Ensuite, venir à vos réunions pour avoir en face de soi des ingénieurs ou techniciens qui vendent un projet, parce que vous faites que ça, vendre du projet. Chaque fois qu'on a des questions, nous, en tant qu'habitants du concret de notre quotidien, c'est : « ça, ce n'est pas nous, c'est telle agence nationale. Ça, ce n'est pas nous, c'est tel autre. »

En fait, vous rejetez toujours nos préoccupations de notre quotidien vers d'autres. Donc, vous vendez un projet, c'est tout. C'est très bien, parce que j'ai appris plein de choses. Les jeunes, je vous remercie parce qu'enfin vous avez mis sur la table les préoccupations des entreprises et des habitants. Bravo. J'espère que votre film sera diffusé plus largement, parce qu'il le mériterait sur Wéo, Delta Media, peut-être France 3 Régions. Ça mérite d'être vu.

Ensuite un dernier merci pour quelques images que vous avez filmées dans votre lycée, parce que je suis une ancienne du Noordover. Cela fait des souvenirs de 30 ans, donc je ne vous remercie pas, parce que cela renvoie à mon grand âge. En tout cas, bravo pour vos images.

#### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci.

#### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Vous voulez réagir ou compléter ?

#### **M. Léo COULON – Élève de terminale, lycée du Noordover**

Merci en tout cas. Nous avons pris beaucoup de plaisir à le faire. C'était super.

#### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Pour prolonger vos réflexions, Madame, je vais vous dire que la Commission nationale du débat public ne cherche pas à vendre le projet. Nous cherchons à donner du pouvoir à votre parole. C'est ça notre mission. Je ne sais pas si on le fait suffisamment bien, en tout cas, on ne laisse pas la parole qu'au porteur du projet. Vous l'avez certainement vu dans nos réunions, puisqu'il y a un temps certain qui est laissé aux associations environnementales ou aux mouvements qui ont des avis contraires à EDF. C'est cette diversité des points de vue qui permet d'enrichir le débat.

Par contre, je vous rejoins un peu, effectivement, sur le peu de présence des habitants de Gravelines et des environs. On est sur un bassin – on a dit tout à l'heure – d'habitation de 200 000 personnes et dans nos réunions, vous l'avez vu, il y a 100, 200, parfois 300 personnes. C'est beaucoup et c'est peu.

J'aurais une question à poser à ces jeunes. Eux qui n'ont pas encore 20 ans, qu'est-ce qui aurait pu faire qu'ils aient envie de venir à ces réunions ? Qu'est-ce qu'on a peut-être mal fait dans notre communication ? Qu'est-ce qui pourrait donner envie à quelqu'un comme vous de venir à une réunion sans avoir fait forcément le film et tout ce que vous venez de faire avant ? Je ne sais pas si vous avez des éléments de réponse.

#### **M. Yonis CHRISTIAENS – Élève de terminale, lycée du Noordover**

Je ne m'intéressais pas du tout à tout ça avant, donc je pense que je ne serai pas venu pour être honnête. Après, je vois que le sujet prend de l'ampleur. Donc au fur et à mesure qu'il a pris de l'ampleur, peut-être que je serais quand même venu à une ou deux pour m'intéresser, mais peut-être pas à autant de réunions.

#### **M. Léo COULON – Élève de terminale, lycée du Noordover**

Par exemple, un ciné-débat, je pense que ça aura plus lieu d'attirer. Comme on a participé, il y a eu des jeunes. Une réunion comme ça ne donne pas envie de venir, j'ai l'impression, pour les jeunes.

#### **M. Luc MARTIN – CPDP**

C'est pour cette raison aussi que l'on souhaite diversifier les formats. C'était un peu l'idée du film, et je remercie Régis et Jacques de s'être attelés à cette tâche. On a fait plusieurs interventions sur les marchés pour aller au-devant justement des personnes qui ne viendraient pas forcément sur les réunions. On est même allé rencontrer les anciens de Gravelines au **Banc des Mathieux [00 :32 :31]** pour leur expliquer un peu le projet.

On essaye de saisir toutes les occasions, mais s'il y a de nouvelles suggestions pour élargir, on les écoute avec attention, puisque notre débat se poursuit jusqu'au 17 janvier prochain.

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

On a encore une question selon le côté. Est-ce que quelqu'un qui n'a pas encore posé de questions souhaiterait profiter de cette opportunité pour interroger l'équipe du débat ?

**M. Luc MARTIN – CPDP**

Une question à gauche.

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Oui et avant, pas d'autres questions avant Mademoiselle ? Allez-y.

**Mme Domitille DEROI – Intervenante dans la salle**

Bonjour, je m'appelle Domitille. J'habite à Gravelines. Ma question, c'est pour les étudiants. Est-ce que, avec toutes les recherches que vous avez faites pendant votre documentaire, est-ce que vous voyez toujours vivre à Gravelines dans 20 ans par exemple ?

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

La question, je répète, est pour les étudiants. Est-ce qu'après les recherches que vous avez faites, vous avez toujours envie de vivre à Gravelines dans 20 ans ? Et vous, Domitille, est-ce que, après ce film, vous avez envie de vivre à Gravelines encore dans 20 ans ?

**M. Luc MARTIN – CPDP**

Nos amis nous disent qu'ils n'habitent pas à Gravelines, donc ils ne peuvent pas répondre. Est-ce que parmi l'équipe du tournage, il y en a qui habitent Gravelines ou proche de Gravelines et qui pourraient répondre à la question ? Ah voilà. On vous attend.

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Nos deux Gravelinoises qui étaient inquiètes tout au long du film. Du coup, c'est l'occasion, effectivement, de venir partager votre expérience. Le maire ne vous a pas mangé déjà.

**M. Luc MARTIN – CPDP**

Vous avez compris la question : est-ce que dans 20 ans, vous pensez avoir encore envie de vivre à Gravelines ?

**Étudiante du lycée du Noordover**

Je vais te répondre très honnêtement : je n'en ai aucune idée. Je ne sais même pas ce que je vais faire demain, mais en tout cas, je pense que ce projet m'a fait quand même beaucoup réfléchir. Je pense que, dans le futur, j'y penserai, et dans le futur, je pense que je me poserais cette question.

**Étudiante du lycée du Noordover**

Je suis un peu du même avis. Je pense que quand on verra les vraies conséquences, je prendrai cette décision à ce moment-là, mais on a un peu conscience des conséquences qu'il pourrait potentiellement y avoir. À ce moment-là, je l'envisagerai, mais pour l'instant, je vais rester à Gravelines quand même.

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Est-ce que, finalement, tout au long de ce documentaire, parce qu'on vous voit au début très inquiètes, cela vous a permis aussi de répondre à des questions, ça vous a permis de mieux appréhender ?

**Étudiante du lycée du Noordover**

Ça m'a un peu rassuré et des fois non. En fait, ça dépendait, vu qu'on avait les deux points de vue. On ne sait pas trop vraiment quoi penser. Ça m'a rassuré et des fois non. Je suis un peu neutre du coup.

**Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Cela vous a permis de mieux comprendre.

**Étudiante du lycée du Noordover**

Cela m'a permis de mieux comprendre.

### **Étudiante du lycée du Noorderover**

Pour ma part, et je pense que ça nous concerne à peu près tous, on est un peu « perdu » maintenant, parce qu'on ne sait pas où se positionner, on ne sait pas où se mettre. On a eu les avis pour, on a eu les avis contre, on a eu évidemment plein de témoignages, et du coup on se dit : « mais où est-ce qu'on doit se mettre dans tout ça ? » On est rassuré, inquiet. On est encore trop jeune, je pense, pour être déterminé par rapport à ça.

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Je pense que vous avez surtout découvert la complexité du sujet. C'est un projet multifacettes. C'est pour ça qu'on a une quinzaine d'événements pour émailler tout le long du débat en essayant de ne pas être trop technique, mais en essayant de répondre aux questions. Comment ne pas être trop compliqué et apporter des réponses simples ? C'est un gros travail.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Peut-être une dernière question au professeur de votre classe. Quelles vont être les suites qui vont être données ?

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Je crois qu'il y a une question de Monsieur PINTE.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Ah pardon, Monsieur PINTE, je ne vous avais pas vu.

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

C'est un des artistes de l'œuvre que nous n'avons pas encore applaudis d'ailleurs, Monsieur PINTE.

### **M. Jean PINTE – Intervenant dans la salle**

Je n'en demande pas tant. Juste simplement pour vous les jeunes. Moi, je suis hyper satisfait du résultat, ça, c'est clair. D'abord, il y a de bons acteurs, mais surtout des cameramen, et les interviews étaient sensationnelles. J'ai pris du plaisir à travailler avec vous. Pour ça, je vous remercie.

Par rapport à votre interrogation, sachez que j'ai eu la même en 1965. On commençait à parler un peu du nucléaire, mais je n'étais pas parti pour entrer dans le nucléaire. Je suis parti dans une centrale au charbon qui ensuite est passée au gaz. Je suis revenu dans le charbon. Un jour mon chef me dit : « Va à Gravelines, l'avenir est là-bas. » Je fais le bilan de nombreuses années après. Je ne regrette rien de cette carrière, de cette vie professionnelle passionnante que j'ai vécue. Je pense que c'est vous qui, demain, serez peut-être à ma place, peut-être pour l'EPR6, 7, 8, 9, je n'en sais rien. En tout cas, plein de bonnes choses pour vous.

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Merci pour ce témoignage.

### **Mme Vanessa HAUSTEIN – CPDP**

Merci. Merci à tous, en tout cas, pour cette participation. On va donner le mot de la fin à nos collègues, Monsieur ROUDIER et Monsieur GUYOT qui étaient en charge de cette modalité, donc de cette mise en place cinématographique.

### **M. Luc MARTIN – CPDP**

Régis GUYOT et Jacques ROUDIER, qui ont été les penseurs de cette soirée.

### **M. Régis GUYOT – CPDP**

Bonsoir à tout le monde, en particulier à nos jeunes lycéens. Je vais commencer par leur faire une confidence. Pour organiser un certain nombre de réunions de ce type, on a souvent la conviction que, malgré tous nos efforts, on rate une partie du public, et tous les publics ont les mêmes droits. Ça commence par le droit à l'information. Voyant que – ce qui ne nous étonne pas vraiment – peu de jeunes lycéens, voire étudiants, venaient à ces différentes réunions publiques où on a essayé de passer en revue les différents thèmes qui tournent autour de ce sujet, on s'est dit : « Comment est-ce qu'on pourrait faire quelque chose qui change un peu et qui fasse venir les jeunes ? » On s'est rappelé de notre jeunesse dans vos âges à peu près et des séances de ciné-club auxquelles on allait, où on passait un film qui était un peu commenté au départ et qui, ensuite, faisait l'objet de multiples allers-retours entre les auditeurs. On s'est dit : « Pourquoi est-ce qu'on ne ferait pas ça ? Cela nous amènerait un public sans doute un petit peu différent et dans lequel on a l'espoir d'avoir un certain nombre de jeunes. »

A partir de là, sur l'instigation notamment de certains de nos prestataires, on s'est dit qu'il faudrait vraiment tourner un film et le faire tourner par des jeunes et avec des jeunes. L'idée est partie de là, et

ensuite, on a mûri cela en équipe. Et je dois dire que ce soir, on a une grande satisfaction de voir une équipe de jeunes qui ont abordé ce sujet volontairement, mais sans – ils le disent eux-mêmes – sans rien y connaître, tout en habitant dans un territoire qui connaît le nucléaire depuis des dizaines d'années. Au fur et à mesure, on s'est dit que ça allait marcher. Quand je vous écoute ce soir, je me dis que, par rapport à l'esprit de la CNDP, on a marqué un petit point. A savoir que l'on a vu une manifestation de citoyenneté, qui n'a pas seulement consisté pour vous à venir ce soir avec vos amis, vos parents, vos frères et sœurs, mais qui a consisté à vous engager, à passer du temps sur un projet, qui vous laissait au départ avec, peut-être, de la curiosité, mais aussi beaucoup d'interrogations.

Quand je vous entends ce soir, je vois bien que vous êtes engagés progressivement plus. Le fait que vous ayez tourné une partie du film sur vos vacances scolaires est très significatif. Vous vous êtes comporté en citoyen. Cela nous fait d'autant plus plaisir que ces grands investissements sont envisagés pour vous. Nous, notre vie, elle est largement derrière nous. C'est vous qui allez faire votre vie, c'est vous qui allez gérer ces grands investissements, c'est vous qui allez vous former pour travailler dans tel ou tel secteur et participer au développement du pays. Il n'est pas trop tôt pour commencer. Pour nous c'est une grande satisfaction.

La seconde chose que je voulais dire, c'est que vous nous avez fait apparaître le bon mélange de vos âges. On ne sait pas pourquoi on est toujours curieux sur tel ou tel sujet. On a envie ensuite d'embrasser un peu le sujet. On s'enfonce dedans. A l'arrivée, on a à la fois des réflexions spontanées et en même temps l'idée que l'on a appris un peu, que l'on a encore beaucoup à apprendre et que, avant de se faire une idée complète, il faut comprendre que les grands projets sont toujours des projets complexes et que la complexité, ça s'apprivoise. À la fin, en tant que citoyens, il faut bien que vous exprimiez vos préférences. À ce moment-là, vous prendrez vos responsabilités, non pas pour décider à la place des autres, mais pour participer à la décision par votre expression.

La troisième chose que je voudrais dire, c'est que le citoyen a aussi des devoirs. Un de ses devoirs est de s'informer avant, par exemple, d'aller voter, avant de s'exprimer. Quand on regarde un peu comment les choses se passent aujourd'hui, on a l'impression que les gens s'informent de moins en moins, prennent de moins en moins le temps de lire. Or, une partie de la citoyenneté, elle est dans la recherche d'informations, dans la recherche de connaissances et dans la réflexion critique. Ce que vous avez été invités à faire, c'est aussi à exprimer votre esprit critique, à l'entraîner. Au fur à mesure que vous allez entrer dans la vie, que vous allez voir que les choses importantes sont complexes, vous allez devoir aiguiser votre esprit critique.

Une dernière chose que je voulais dire, c'est en m'adressant aux enseignants. J'ai beaucoup aimé la façon dont vos deux enseignants ont parlé dans le film. Il y avait très peu de temps pour le faire. On voyait bien qu'eux-mêmes étaient engagés, mais pas pour vous faire dire ceci ou cela. Ils étaient engagés pour vous aider à découvrir par vous-mêmes et, ce faisant, ils participaient à la formation de votre esprit critique. Je voudrais vraiment beaucoup les remercier. Quand des enseignants s'engagent comme ça, tout va généralement un peu mieux.

Dernière chose que je voudrais dire, c'est à propos de ce qui a été dit à tel ou tel moment de ce film sur le risque de submersion marine et terrestre. Je voudrais souligner avec insistance, avant que Jacques ne parle des prochains rendez-vous qu'on a, que cette question était au centre de la préparation de nos débats. Simplement le calendrier, notamment pour des raisons de salle, a été ce qu'il est et on le prend comme il a pu se faire. Nous aurons le 10 décembre un webinaire entre 14 et 16 heures où nous ferons venir des spécialistes, des experts très pointus, pour présenter les choses et où nous ferons venir évidemment autant les opposants.

Dans tous ces débats, notre obsession est de rester neutres. Nous n'avons pas à nous prononcer sur le fond, nous n'avons même pas à laisser penser que nous avons telle ou telle opinion. Entre nous d'ailleurs, dans l'équipe, nous ne savons pas toujours quelle est l'opinion de l'un ou de l'autre, parce que le vrai travail de la CNDP, c'est celui-là : que chacun puisse s'exprimer dans un débat réellement contradictoire. On s'est fait dire ces derniers temps par les uns que l'on devait certainement être pro-nucléaire, puisque l'on donnait beaucoup la parole aux pro-nucléaires, évidemment aussi au maître d'ouvrage. Mais par d'autres qui pouvaient nous faire le reproche inverse. Quand on entend ça de la même façon, on se dit que quelque part, on n'est peut-être pas encore sur la mauvaise voie, mais c'est notre obsession. Tout ce qui peut faire l'équilibre du débat avec des argumentations échangées pour nous, c'est un devoir accompli vis-à-vis du citoyen pour qu'il puisse exercer son esprit critique.

Je voudrais remercier tous ceux qui s'engagent de cette façon-là. Quand je vois ces lycéens qui ont l'âge de certains de mes petits-enfants, je suis optimiste pour l'avenir. Ils vont prendre leurs affaires en main. Il faut simplement qu'on les aide à le faire et qu'on ne les empêche pas de le faire. Merci à vous, et on les remercie.

## **M. Jacques ROUDIER – CPDP**

Avant de vous libérer, il me revient de rappeler les derniers événements qui vont marquer la poursuite de ce débat, et jusqu'à la fin, puisque le débat n'est pas fini. Je voudrais avant vous faire un aveu. Quand j'ai accepté avec Régis de participer à la construction de cet épisode du débat public, je me suis demandé dans quelle aventure je m'étais risqué. J'ai eu, notamment au début, un certain nombre d'inquiétudes, y compris sur le fait que – comme il a été dit tout à l'heure – les délais étaient extrêmement courts, voire inhabituellement courts. J'avais le sentiment d'avoir repris un peu de risque et je dois reconnaître aujourd'hui que ça valait le coup de prendre ce risque, et que le résultat est tout à fait au-delà de tout ce que nous avons, les uns et les autres, imaginé. Je crois que c'est à ceux qui ont travaillé qu'il doit en être rendu hommage.

Voilà donc maintenant les événements qui vont se dérouler dans les deux mois qui restent jusqu'à la fin du débat. Il y aura, le 28 novembre, une réunion en Belgique, à l'invitation des autorités belges, parce qu'il ne vous a pas échappé que ce projet a quelque proximité avec la nation qui est de l'autre côté de la frontière. Nous avons pris avec les autorités locales et régionales un certain nombre de contacts. Ils ont exprimé le souhait d'être associés à ce débat et informés sur ce projet. C'est ainsi que cette réunion s'est mise en place. J'ajouterai que, en accord avec le maître d'ouvrage, la synthèse du dossier du maître d'ouvrage a été traduite à la fois en langue anglaise et en langue néerlandaise.

Le 5 décembre, il y aura à Gravelines une réunion publique sur des thèmes que vous avez mentionnés tout à l'heure et qui vont donc être approfondis à cette occasion-là qui sont ceux des conséquences sur ce projet en termes de logement, en termes de mobilité, en termes d'équipements collectifs, à la fois – et c'est sans doute la période où c'est le plus important – pendant la période de chantier et après, pendant la période d'exploitation.

Comme l'a dit Régis tout à l'heure, le 10 décembre, nous serons pour une première partie en webinaire sur l'impact du changement climatique, et notamment les risques de submersion à la fois marine et terrestre. Après, nous aurons à Saint-Folquin une réunion publique qui abordera aussi l'ensemble des impacts du projet sur l'environnement.

Puis, la dernière réunion du projet aura lieu le 14 janvier à Dunkerque, et elle s'intitule : « Paroles d'acteurs » et donnera donc l'opportunité à un certain nombre d'intervenants de s'exprimer, et notamment à ceux qui auront contribué à cette modalité du débat public qu'est le cahier d'acteurs.

Enfin, je signalerai qu'il y aura, dans la première quinzaine de décembre aussi, une émission sur la radio Delta, dont la date est encore à fixer, mais que vous trouverez facilement sur le site du débat.

Ce qui m'amène au dernier point que je voudrais mentionner devant vous, qui est que le site du débat sera ouvert jusqu'au 17 janvier à minuit. Jusqu'à cette date, vous pouvez y trouver de l'information et surtout y poser des questions auxquelles il sera répondu, et y donner des avis. C'est toute cette matière qui aura été recueillie dans ces quatre mois de débats dans toutes les formes qui auront été mises en œuvre qui constituera la matière du compte-rendu que nous aurons à établir dans les deux mois qui suivront, c'est-à-dire avant le 17 mars.

Voilà donc ce qui va se passer dans les mois qui viennent. Encore merci à vous qui avez participé à cette réunion. Encore plus merci à tous ceux qui ont fourni la matière de cette séance de ciné-débat. Je vous souhaite donc une bonne fin de journée. Merci à tous.